

COMPTE RENDU DE L'ATELIER SANTÉ & BIEN-ÊTRE

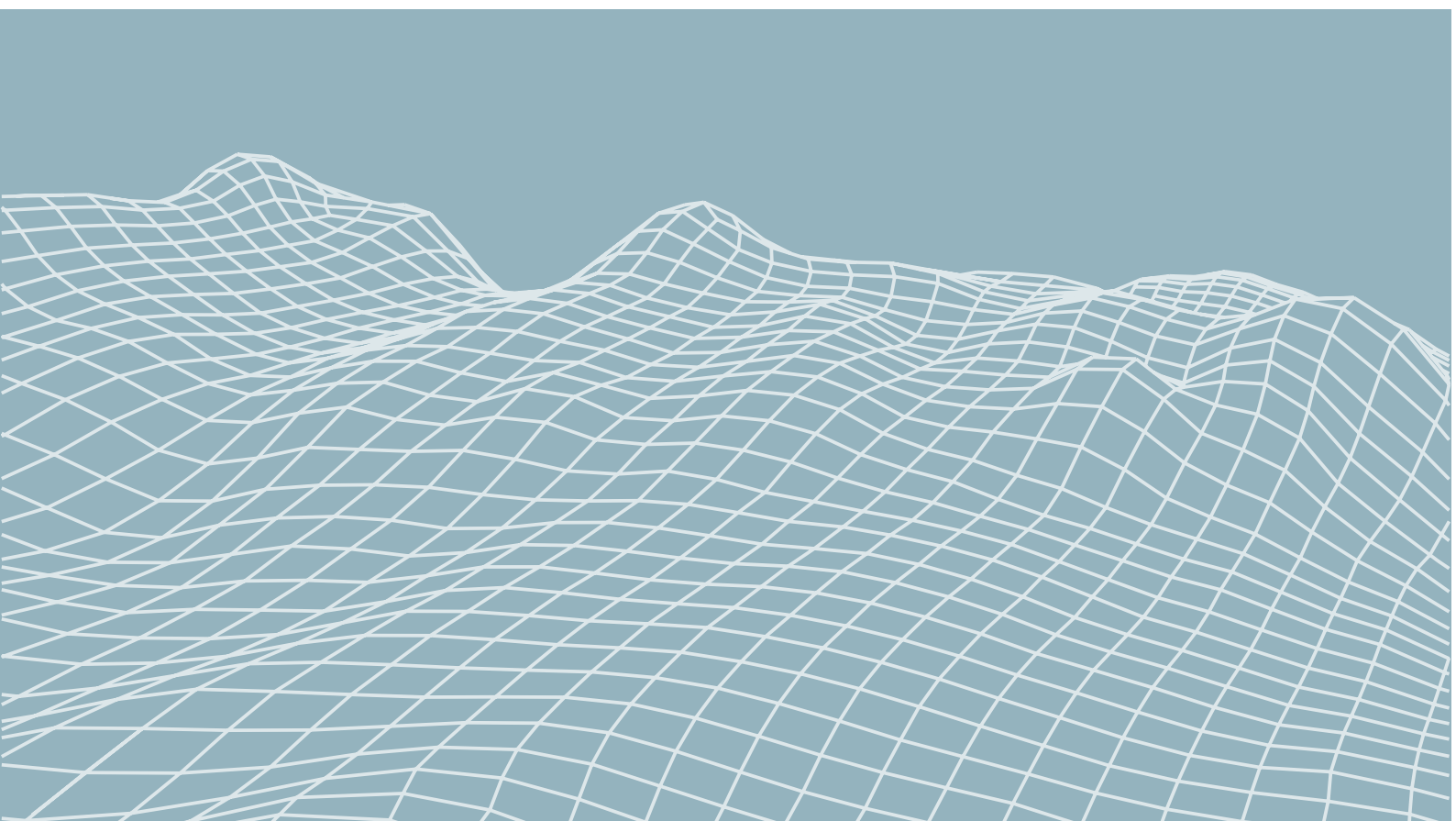
Mercredi 23 mars 2022

Le projet d'aménagement des Côteaux d'Ormesson : la concertation préalable



Côteaux
d'Ormesson
ORMESSON DEMAIN

Compte rendu de l'atelier



Les participants

Nombres de participants

- > 12 (5 femmes et 7 hommes).

Table A

- > 7 participants (3 hommes et 4 femmes).

Table B

- > 5 participants (4 hommes et 1 femme).

Thématique 1 – la Marchabilité

Consignes

- > Identifiez le degré de « marchabilité » du territoire en retraçant sur une carte vos cheminements quotidiens et occasionnels en utilisant deux codes couleurs différents. Relevez les difficultés rencontrées (détours, manque d'accessibilité...) en traçant des croix sur la carte.
- > Formulez trois propositions pour améliorer la « marchabilité » du territoire d'Ormesson.

Support

- > Carte élargie du secteur qui englobe la Marne et les communes limitrophes en format A1.

Table A



Déroulé

Il était demandé aux participants de tracer leurs cheminements sur la carte et de relever les difficultés rencontrées dans leurs parcours. Cette consigne n'a malheureusement pas été respectée.

Cette première partie d'atelier a principalement servi de support d'échange avec les participants. Ces derniers n'ayant pas souhaité dessiner ou utiliser par eux-mêmes les outils proposés (carte & feutres), la prise de note graphique a été réalisée par un des animateurs de la table ronde.

Une participante commence par prendre la parole et explique qu'elle emprunte régulièrement le Passage de l'Alma pour se rendre au bord de la Marne et apprécie particulièrement celui-ci. D'autres participants sur la table semblent sceptiques : ils trouvent le passage difficile et trop compliqué pour les personnes à mobilité réduite, notamment au niveau des escaliers rue de la Varenne. Pour cette habitante, si elle reconnaît la difficulté de ce passage, cela ne l'empêche pas de l'emprunter car sur ce chemin on ne croise pas de voiture. Un.e autre participant.e rappelle que le sentier de l'Alma et les escaliers de la rue de la Varenne font partie d'un itinéraires de randonnées (Le GR14 : Sentier des ardenes - de Paris, Ile de France à Corbion, Belgique) et qu'il constitue à ce titre un espace privilégié pour les pratiques piétonnes.

La question du lien avec les bords de Marne est ensuite abordée à travers la dangerosité des traversées permettant d'enjamber ou de passer sous la voie ferrée du fret de la grande ceinture :

La question de la sécurisation de la passerelle rue de la Varenne a été abordée et les avis à ce sujet sont mitigés. Pour certains habitants, il faudrait que la passerelle mène quelque part avant de penser à la sécuriser. Pour d'autres, c'est un élément important à prendre en compte dans le projet pour créer une liaison vers les bords de Marne (à Sucy en Brie).

Le passage sous le pont de la voie ferrée rue du pont de Chennevières (au niveau de l'entrée du passage de l'Alma) est qualifié de dangereux (vitesse des voitures, manque de visibilité due au virage, trottoir quasi inexistant, pas de passage piéton, pas de feux de signalisation). Sur la photo ci-dessus les habitants ont donc entouré ce passage qui représente un élément important de leurs cheminements.

Les habitants ont ensuite orienté leurs discussions autour de la rue des Châtelets et du sentier des Châtelets jusqu'au Parc du château des Rêts. Globalement, les habitants posent la question de la sécurisation des cheminements, qui se traduit selon eux aussi bien par la morphologie du territoire en coteaux : « les chemins dans les bois sont parfois glissant », que par une potentielle délinquance liée à un espace boisé ayant peu de visibilité depuis et vers l'extérieur : « Je n'enverrai pas ma femme là-bas ». Certains participants eux, empruntent le sentier des Châtelets justement car c'est un endroit calme et arboré. Comme on peut le voir ci-dessus, une flèche suggère un travail de liaison entre la rue des Châtelets et l'entrée du sentier des Châtelets. Selon un.e habitant.e, ce serait frustrant de ne pas pouvoir continuer son chemin depuis la ZAC vers le sentier des Châtelets. Un.e participant.e informe également que pendant longtemps il y avait une décharge devant l'entrée du sentier des châtelets, rendant son accès compromis.

En complément de la question de marchabilité, les habitants ont abordé spontanément la thématique de la présence des voitures dans le périmètre de la ZAC. Ils se demandent :

- > Comment se fera l'accès voiture rue des Châtelets et rue de Brétigny ?
- > Serait-il possible d'interdire l'accès voiture à la Rue de Brétigny et la rue des Châtelets sauf aux riverains, où de limiter la vitesse de circulation, ainsi que de créer des trottoirs ?
- > Comment les voitures pourront être garés là où il y aura le corridor écologique ? Si des stationnements ne sont pas proposés, il faudra restreindre l'accès aux voitures.
- > Une habitante relève que l'accès en voiture à son habitation sera condamné dans le dessin de la ZAC et demande comment sa situation sera prise en compte. Cette remarque est identifiée sur le plan par la flèche marron "accès riverains".

Enfin la thématique des autres mobilités douces a été abordé :

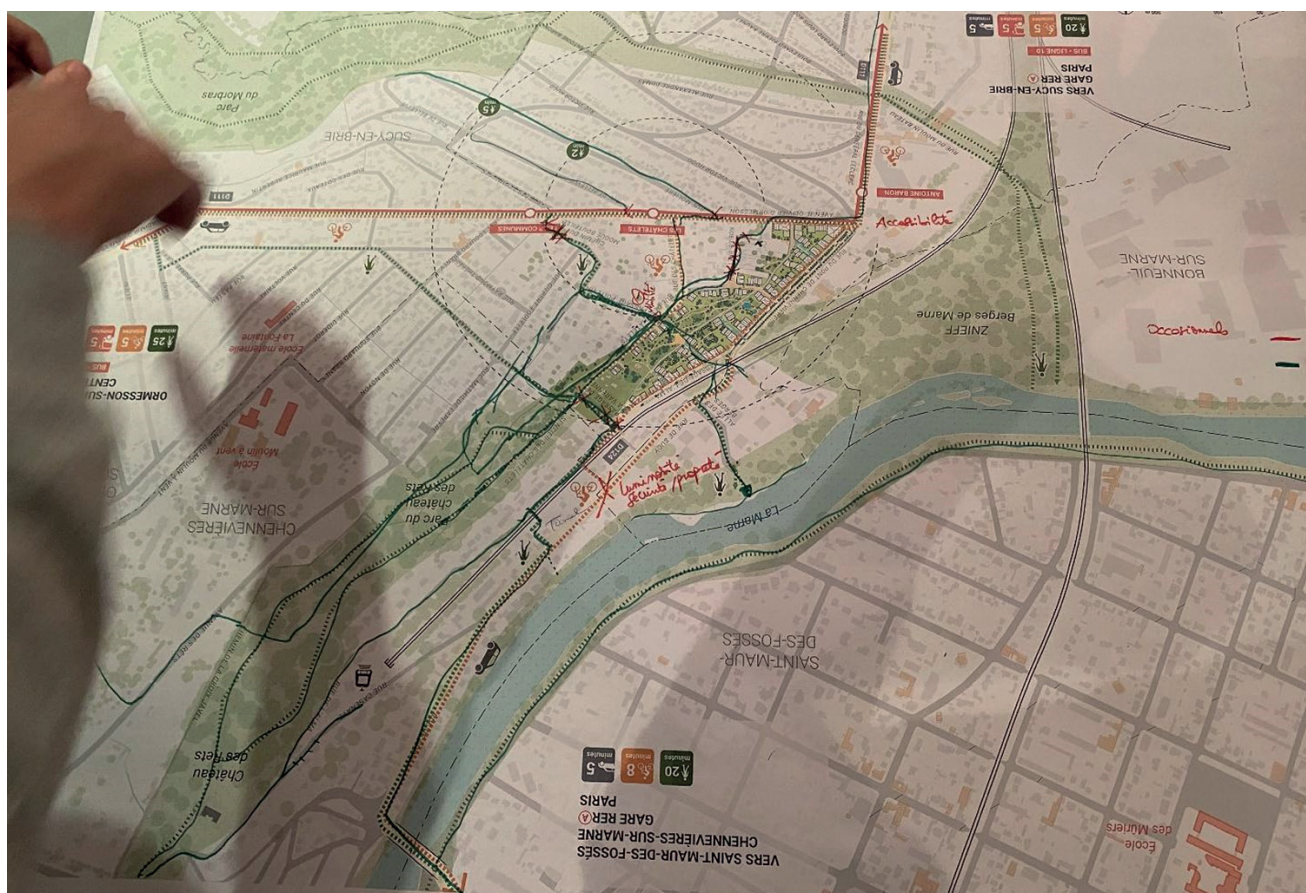
- > Pour la rue qui mène au RER de Sucy-en-Brie, serait-il possible de mettre en place un transport en commun, prioritaire sur la circulation pour éviter les bouchons ?
- > Concernant la rue du pont de chenivière, les participants posent la question de la réalisation d'une piste sécurisée dédiée aux vélos.
- > Un aménagement de type gouttière à vélo dans les escaliers de la rue de la Varenne est-il souhaitable pour prolonger une potentielle piste cyclable?
- > Un.e habitant.e se questionne sur la possibilité de mettre en place des escalators de rue, « tel qu'on en trouve à Hong-Kong ».

Dans un second temps, il a été demandé aux participants d'établir trois préconisations pour améliorer la marchabilité du territoire, qui seront présentées lors de la restitution collective. Les préconisations amenées par les participants pour améliorer la marchabilité sur le territoire étaient :



- > Élargir les trottoirs et sécuriser les passages piétons.
- > Mettre en place un vrai parcours de balade sécurisé et agréable sur les sentiers et la rue des Châtelets.
- > Développer des aménagements pour les mobilités douces.

TABLE B



Déroulé

Les participants ont indiqué se rendre régulièrement au parc du château des Rets pour se balader. Notamment une participante qui s'y rend quotidiennement pour promener ses chiens et qui m'indique que le bois est très utilisé à cette fin. Le chemin croix de Javel est également très emprunté. .

L'avenue des Rêts est empruntée pour se rendre au Franprix, ainsi que les rues Molière et de Bellevue pour atteindre le parc du Morbras. Cependant, les participants relèvent des difficultés au niveau de l'avenue Olivier d'Ormesson, avec des traversées dangereuses (marquées par des croix rouges sur la carte), une largeur de trottoir insuffisante, notamment lorsque l'on est en poussette ou accompagnés d'enfants et des voitures stationnées qui débordent sur les trottoirs. D'autres traversées dangereuses sont identifiées au niveau de la rue de Bretigny (également indiquées par des croix rouges sur la carte), ainsi qu'au niveau du chemin Moque Bouteille.

Les participants relèvent également un manque de visibilité au croisement de la rue des Châtelets et du passage Poitevin, qui rend cette rue dangereuse avec la vitesse des voitures qui n'est pas limitée. Un habitant de la rue des Châtelets confirme ces propos : sa maison débouche directement sur la route et il n'a aucune visibilité lorsqu'il sort de son garage. La proximité de la route pose de vrais problèmes de sécurité et pour autant les futurs aménagements ne prévoient pas d'élargissement des trottoirs à ce niveau-là mais simplement des chicanes.

Lors de leurs cheminements vers la Marne -et pour des raisons de sécurité- les participants indiquent favoriser passer par le tunnel situé au niveau du sentier de la basse hutte/sentier de l'Alma (en direction de la rue de Sucy), plutôt que de traversée en passant sous le pont des voies ferrées (située au niveau de la rue du pont de Chennevières). Ce pont est d'ailleurs appelé « le pont de la mort ». Les participants souhaiteraient toutefois que ces différents passages pour les piétons et les vélos soient améliorés au niveau de la sécurité, de la propreté et de la luminosité.

Les participants étaient ensuite amenés à établir des préconisations pour améliorer leurs cheminements et de façon plus globale, la marchabilité sur le territoire d'Ormesson. Les trois préconisations arrêtées par les participants ont été :

- > Proposer des points d'arrêt et de repos sur les sentiers « doux » avec l'installation de zones d'assises et d'éventuellement de jeux pour enfants.
- > Améliorer l'accessibilité PMR avec un élargissement des trottoirs, une sécurisation des traversées, l'aménagement de pentes douces.
- > Délimiter les différents types de modalités (piétons, vélos etc..) pour limiter les conflits d'usage.

Thématique « Les lieux de convivialité, vecteurs de liens sociaux et permettant de se ressourcer »

Consignes

- > Identifiez sur une carte les lieux potentiels ou existants de convivialité, vecteurs de liens sociaux ou permettant de se ressourcer.
- > Établissez des préconisations pour développer la convivialité ou les liens sociaux sur le territoire d'Ormesson.

Support

- > Plan à l'échelle du quartier en format A1

Table A

Déroulé

Il a été demandé aux participants d'identifier ce que serait un lieu de convivialité, vecteur de lien social et/ou permettant de se ressourcer (à l'écart du bruit). De plus, nous leur avons demandé d'entourer sur le plan les lieux qu'ils identifient comme des lieux de convivialité, vecteur de liens sociaux, ressourçants, existants ou potentiels. Enfin, les participants ont pu établir trois préconisations pour améliorer la convivialité sur le territoire, qui seront reportées lors de la restitution collective.

Le travail sur les lieux de convivialité commence par une exposition unanime de la table sur l'importance d'implanter des commerces : « c'est du lien social, c'est capital, on a tellement rien » nous dit un.e participant.e.

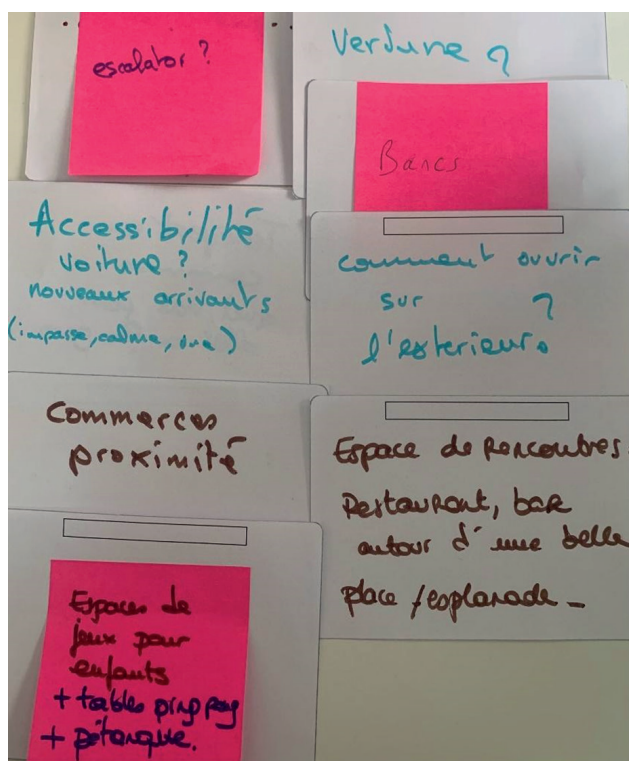
Un.e autre participant.e revient sur l'ouverture du nouveau projet sur l'extérieur, sur la ville : si des commerces sont créés, il faudra que leur accessibilité soit adaptée, favorisée. A l'intersection entre l'avenue Wladimir d'Ormesson et la rue du Pont de Chennevières, les habitants se sont imaginés une place publique, une belle esplanade qui marquerait l'entrée de ville et qui pourrait accueillir des nouveaux commerces en rez-de-chaussée.

Un.e participant.e se demande où vont aller les enfants de la nouvelle ZAC : il/elle évoque le fait de repenser la carte scolaire et d'adapter l'offre d'équipements publics à l'arrivée des nouveaux habitants.

Il a été demandé aux habitants comment envisagez-vous ce quartier en terme de convivialité ? Les intervenants ont mis à disposition des habitants des images de références qui ont servi de support de discussion et permis de donner des idées aux habitants concernant des aménagements favorables à des lieux de convivialité.

Voici leurs réponses :

- > Il faudrait des aires de jeux pour les enfants, table de ping pong, terrain de pétanque
- > Des commerces (restaurant, bar, café...) pour se retrouver
- > Des bancs pour se reposer et discuter
- > Un petit marché pour se restaurer
- > Des agrès sportifs pour faire de l'exercice
- > Un lieu d'accueil ouvert en journée dans le parc
- > Des Associations pour participer à la vie du quartier
- > Des espaces de verdure et boisés pour se ressourcer



Tous ont affirmé leurs envies d'avoir plus de convivialité au sein de ce nouveau quartier. En grande majorité, cette convivialité se traduit par une mixité générationnelle qui selon un.e participant.e est un équilibre à apporter. A plusieurs reprises il a été répété cette phrase « nous n'avons pas peur des jeunes ».

Table B

Déroulé

La thématique « Les lieux de convivialité, vecteurs de liens sociaux et permettant de se ressourcer » a été traitée simultanément avec celle des usages, en dernière partie d'atelier.

Thématique « les usages ».

Consignes

- > Choisissez parmi les images de références proposées, les usages que vous souhaiteriez voir sur la ville d'Ormesson en fonction des saisons et des différentes temporalités. Situez sur la carte leurs localisation.
- > Établissez des préconisations pour développer les usages favorisant la santé et le bien être

Support

Plan à l'échelle du quartier en format A1 + images de références classées par types d'usages + carte de temporalité / saison.

Table A

Déroulé

Il a été présenté aux habitants des images de références, mais les participants ont manqué de temps pour indiquer la localisation des usages souhaités ainsi que leurs temporalités. Des images de références ont toutefois été sélectionnées parmi la banque d'images proposée. Cette sélection apparaît sur la photo ci-dessous.



Ainsi on trouve

- > La pratique de sports de glisse lié à la pente (toboggan, skateboard).
- > Des équipements permettant la pratique de sports collectif ou individuelle.
- > Des espaces permettant de se rencontrer, faire la fête.
- > Des initiatives invitant à partager et participer à la vie collective.
- > Une gestion des aménagements qui prend en compte la pente des côteaux.
- > Une amélioration des traversées et des signalétiques d'orientation.
- > Un développement des mobilités douces.

Lors de la restitution collective, les participants de la table A ont exposé 8 éléments à prendre en compte dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des côteaux d'Ormesson :

- > La création de trottoir et de passage piétons.
- > Le degré d'accessibilité en voiture de la nouvelle ZAC.
- > L'ouverture de la ZAC sur l'extérieur.
- > L'aménagement ou réaménagement des sentiers.
- > La création de commerces de proximité, des espaces de rencontre.
- > La création de jeux pour enfants .
- > Le maintien des lieux de verdure et de calme (corridor écologique).
- > Le développement d'une mixité générationnelle, de l'entraide.

Table B



Il était donné la possibilité aux participants de sélectionner, parmi la banque d'image mise à disposition les usages souhaités, ou d'imaginer d'autres usages et de les dessiner. Une participante a ainsi dessiné un propriétaire et son chien pour représenter les sentiers de promenade pour animaux. Cette participante a par ailleurs souligné l'absence de poubelle de passages, ce qui n'est pas pratique pour les propriétaires d'animaux.

Les participants ont souhaité voir se développer des espaces de convivialités en cœur d'îlot, avec l'implantation de modules pour le skateboard, de jeux sportifs ou encore d'espaces de rencontre ; ainsi que des espaces de repos, pour lire et / ou s'abriter. Ce dernier point à toutefois fait débat, un participant craignant que les espaces abrités en cœur d'îlot ne favorisent les squats.

Le rapport à l'eau a été évoqué, avec le souhait d'un accès facilité à la Marne, ou de prévoir un jeu de cascade pour se rafraîchir. Les participants ont également exprimé le souhait de disposer d'espaces d'observations

avec l'implantation de deux belvédères, au nord de la ZAC.

Au sud de la ZAC les habitants ont plutôt souhaité des espaces de rencontres, des cheminements hors sol, des aménagements pour les mobilités douces, des espaces de rencontres ou encore un équipement de parkour.

Les participants ont également souhaité des lieux de convivialité à l'entrée de ville et, de façon plus générale, l'apport de commerces de proximité sur l'ensemble de la ZAC.

La pente sur la ZAC des côteaux d'Ormesson pose aussi question : il s'agirait d'implanter des assises permettant de se reposer mais d'adoucir la pente pour améliorer l'accessibilité. Parmi les préconisations intéressantes, un participant proposait de se servir du relief naturel sur la ZAC des côteaux, pour créer du mobilier permettant d'améliorer l'accessibilité.

Parmi les autres préconisations, on retrouve des glissières pour les vélos dans les pentes et des aménagements facilitant l'accès à la Marne.

Pour conclure, cet atelier a permis de remettre la thématique santé et bien-être au cœur des enjeux du quartier. Nous avons rappelé les objectifs pour favoriser la santé et le bien-être : créer un cadre de vie agréable et stimulant, Accompagner le développement de la mobilité douce, Préserver et renforcer la biodiversité au sein du quartier, Une gestion durable de l'eau support de la biodiversité et source de fraîcheur en été, Favoriser la convivialité l'activité sportive et le bien-être au sein du quartier, Proposer des logements qualitatifs et confortables.

L'atelier s'est terminé par une présentation des prochains événements qui se tiendront dans le cadre de la concertation sur la ZAC des côteaux d'Ormesson.

Venez participer !

